



**PROJET PEDAGOGIQUE**  
**Accueil Péri-scolaire du Mercredi**  
**« Grains de Sable »**  
**2020-2021**



## **1-PRESENTATION**

L'Accueil de Loisirs de Saint-Quay-Portrieux est ouvert durant tous les mercredis de 8h à 18h30.  
Il accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans.

### **L'équipe**

Elle est constituée d'une directrice diplômée BAFD et d'animateurs diplômés BAFA ou stagiaire.  
Elle peut être variable selon les périodes en fonction des congés des animateurs et des effectifs attendus.

### **L'espace**

Le Centre de Loisirs est situé dans l'enceinte du Groupe scolaire des Embruns.

Nous en occupons plusieurs espaces :

- L'accueil se fait dans la salle principale. Il dispose d'une salle de sieste, d'une cuisine, de toilettes adaptées et d'une terrasse.
- Quelques animations intérieures se font dans la salle de motricité de l'école, habilitée jusqu'à 60 enfants. Elle est assez vaste et dispose de toilettes à proximité.
- Une autre salle d'activités (avec toilettes et à proximité du local principal ALSH) permet d'accueillir 19 personnes au maximum ; elle est utilisée pour les ateliers manuels et d'autres activités ludiques.
- Une autre salle communicante avec cette dernière (porte commune intérieure + porte menant à l'extérieure) est aussi utilisée pour d'autres activités plus calmes, avec une capacité de 20.
- La salle de restauration reçoit tout le monde pour le repas du midi.
- La grande cour primaire permet les grands jeux et le sport.
- Dans la cour maternelle, les petits profitent d'une structure de jeux, de diverses marelles et de vélos.

### **Les modalités d'accueil et d'inscription des enfants**

Le dossier d'inscription avec fiche de renseignements et fiche sanitaire est réalisé pour une année scolaire. Un programme est préparé pour chaque mercredi, diffusé sur l'école, à l'Accueil péri-scolaire de l'école, à l'Office de tourisme, en Mairie, mis sur le site de la ville et envoyé par mail aux parents.  
La fiche de présence remise avec le programme est valable pour la période donnée.

Afin de laisser aux enfants qui le peuvent et en ont besoin, la possibilité de dormir davantage qu'en période scolaire, ils sont accueillis par les animateurs entre 8h et 9h.  
Pendant ce temps libre, des petits jeux et activités peuvent être organisés.  
Ils peuvent aussi intégrer le centre avant (12h) ou après manger (13h45).

L'organisation de l'ALSH répond bien sûr à un besoin de garde pour des parents qui travaillent, mais propose aussi à d'autres une offre de loisirs diversifiés et de sorties moins onéreuses qu'individuellement. Mais pour l'équipe d'animation, le programme attractif est une manière d'accrocher, voire fidéliser les participants, autour d'une dynamique, plutôt que d'avoir une impression de « consommation » par des inscriptions à la carte, parfois juste sur les sorties.

### **L'organisation de la vie collective**

Nous répartissons parfois les groupes par tranches d'âge : - Petits : 3 à 5 ans

- Grands : 6 à 12 ans

Souvent, les deux groupes sont réunis pour les grands jeux, les sorties ou quand le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour assurer une certaine dynamique.

Le déjeuner est servi à 12h15.

Les menus sont élaborés dans le respect de l'équilibre alimentaire et des proportions adaptées à l'âge ; mais aussi en ajoutant le plaisir de la présentation, de la découverte, des repas à thèmes.

Le repas est suivi d'un moment calme où les petits font la sieste et ceux qui le souhaitent, se reposent.

Pendant ce temps calme, les grands se retrouvent avec un animateur autour de jeux calmes ou coloriages. Ils s'occupent de façon autonome, les animateurs restant vigilants et disponibles.

### **Activités proposées**

Adaptées aux tranches d'âge, elles tiennent compte du rythme de vie et du juste équilibre entre divers besoins de l'enfant : jouer en groupe ou tout seul, s'exprimer, créer, se reposer.... Un panel équilibré d'activités sportives, ludiques, manuelles ou d'expression permet à chacun de trouver sa place dans le groupe et de proposer des animations en bord de mer, ainsi que des sorties.

Divers aménagements des horaires et locaux permettent aussi à chacun de vivre à son rythme.

Dans la mesure où le temps le permet, de nombreuses animations en extérieur sont organisées afin de profiter du grand air vivifiant du bord de mer, ainsi que de l'environnement.

### **Le public**

**Les Petits de 3 à 5 ans :** Cette tranche d'âge est particulièrement importante pour l'éveil de l'enfant, qui se fait surtout par le jeu. Toute activité est une découverte pour l'enfant.

Quand une activité réunit petits et grands, l'équipe veille particulièrement à ceux qui « décrochent ».

### **Les Grands de 6 à 12 ans :**

Les plus jeunes de cette tranche d'âge commencent à développer une activité physique intéressante et relativement importante, qui nécessite la vigilance de l'équipe d'animation.

Les plus âgés exigent un encadrement particulier car certains sont presque préadolescents et d'autres sont encore totalement dans l'enfance.

C'est à l'équipe d'animation de leur montrer leurs limites et leurs possibilités : règles de vie, règles de jeux, responsabilités (ex chef d'équipe), participation à l'installation de l'activité ou son rangement.

L'intégration d'enfant « différent » ou avec handicap se fait en souplesse, avec les animateurs comme avec les autres enfants, en adaptant l'activité, le rythme à ses capacités, voire éventuellement le menu, avec une vigilance accrue et une disponibilité de l'animateur.

### **Les tarifs**

La ville favorise l'accès aux loisirs pour tous : Quinocéens ou non, car en tant que station balnéaire, elle accueille aussi petits-enfants de Quinocéens et touristes en villégiature.

La ville applique des tarifs à la journée, à la ½ journée, avec ou sans repas, et à la semaine (pendant les vacances), selon le quotient familial pour les Quinocéens, un tarif pour les habitants de la Communauté de Communes (représentant près d'un quart des participants) et un tarif pour les extérieurs.

### **Le transport**

Les sorties habituelles se font avec une société de location de transports scolaires.

Pour des sorties en petits groupes, nous avons la possibilité de prendre le minibus de la ville avec 6 places et rehausseurs adaptés.

### **Le budget**

Le budget prévisionnel établi prend en compte, en plus des besoins inévitables de fonctionnement, les axes prioritaires les plus coûteux : petit matériel d'activités, frais de prestations, transports et entrées...

## **2- LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS**

## **1 - Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière**

En effet, nous reconnaissons pour chacun son histoire personnelle, et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'enfant est une personne à part entière qui a le droit au respect.

Il est nécessaire de favoriser l'autonomie progressive de l'enfant.

- Laisser la liberté à l'enfant de créer ses propres jeux
- Par le jeu, l'accompagner, le responsabiliser pour l'aider à découvrir ses capacités et avoir confiance en lui.

## **2 - Respecter l'enfant et lui apprendre à respecter la vie, la diversité et l'autre**

- Etre attentif à son rythme biologique : son besoin de jouer, se détendre, s'éclater, se reposer...
- Veiller à la sécurité physique et affective : le sécuriser, être à l'écoute, santé, hygiène, empêcher toute agression morale et physique sur sa personne
- Lui permettre de développer sa motricité en favorisant sa structuration physique et son bien-être corporel
- Respecter sa pensée, sa parole.

## **3 - Favoriser l'acquisition d'une grande autonomie**

Le désir de chaque personne (et notamment des enfants et des jeunes) est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome.

L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.

Si la séparation avec l'adulte est bien vécue, elle va représenter pour l'enfant une occasion de grandir, de gagner une assurance

Notre rôle d'animateur :

- accompagner l'enfant dans un cadre où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul.

Nous insistons sur cette progression lente ; il ne s'agit pas de plonger l'enfant dans le « grand bain de l'autonomie », source d'insécurité, tant physique, qu'affective.

## **4 - Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs**

Le centre de loisirs est une structure où tout ne doit pas être imposé.

- Donner le choix à l'enfant de ce qu'il veut faire tout au long de sa journée.
- Mettre en place des temps forts pour que l'enfant transmette ce qu'il a envie de dire ou de faire.

L'enfant, acteur de sa propre évolution doit apprendre à jauger les limites à ne pas dépasser, en respectant les contraintes d'une structure, et en établissant des règles de vie. Il faut encourager l'enfant à être acteur et sujet de ses vacances, lui donner la possibilité de s'approprier son temps, ses loisirs, l'espace.

## **5 - Favoriser les activités**

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de leur donner un cadre favorisant des activités riches et variées.

Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et la possibilité d'agir sur lui :

- la découverte de son corps et de ses possibilités motrices : courir, grimper, ramper...
- la découverte des autres enfants et adultes de son groupe, de son âge et de ceux vivants au centre
- la découverte de l'environnement naturel et humain.

Il ne doit pas y avoir de coupure artificielle entre les activités, la vie quotidienne et les autres. Il n'y a pas d'activités nobles et d'activités secondaires : elles ont toutes une grande importance pour le développement du jeune enfant.

## **6 - Primer l'accueil**

- Favoriser l'accueil l'enfant pour s'engager dans une activité éducatrice en complémentarité de l'éducation familiale et de l'école.
- Favoriser l'accueil de sa famille pour favoriser l'expression et la participation de l'enfant et de sa famille, créer un climat de confiance pour le bien-être de l'enfant et de ses parents.  
Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que le travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation. En reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, nous renforçons le lien social.
- Connaître ses droits, et tout d'abord, le droit d'être profondément respecté en tenant compte de son âge, de ses besoins et de sa maturité.

## **7 - Créer une ouverture culturelle, développer l'imaginaire de l'enfant**

- Mettre en valeur les liens familiaux autour de la culture
- Partir à la découverte de son environnement proche ou lointain
- Permettre à l'enfant d'accéder à la culture artistique, scientifique, sportive, découvrir différents moyens d'expression, encourager sa créativité, accéder à la connaissance, développer son intelligence, son imaginaire.

## **3- EVALUATION**

Concrètement, voici les étapes d'évaluation sur l'année, les outils utilisés et les indicateurs

Evaluation : Mensuelle des présences en lien avec la facturation  
Trimestrielle avec réajustements effectués ou à effectuer  
Annuelle (bilan)

Outils :

- Dossiers d'inscription et fiches sanitaires
- Cahier de pointage des présences
- Boîte à idées,
- Temps d'échanges entre encadrants, avec les enfants et avec les parents
- Communication par : articles de presse, flyers, contacts auprès des écoles

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de participants
- Nombre de présences
- Nombre d'activités thématiques
- Nombre et Fréquence des réajustements nécessaires

Indicateurs qualitatifs (ouverture culturelle, motivation, savoir être...) :

- Satisfaction des enfants par rapport à la diversité de l'offre (plaisir, épanouissement), l'alternance entre action et détente
- Satisfaction des parents par rapport à la diversité, la pertinence et la qualité de l'offre
- Confiance des parents dans la démarche
- Evolution du comportement des enfants
- Satisfaction des acteurs éducatifs : personnel municipal, intervenants, prestataires
- Mobilisation et implication des intervenants éventuels (stages)
- Adaptations éventuelles ponctuelles ou régulières